



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir du plan vélo

Question écrite n° 3241

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur l'avenir du plan vélo. Au projet de budget 2025, le Gouvernement avait prévu fin 2024 l'abandon du plan vélo 2023-2027 avec le gel de plus d'un milliard d'euros d'investissements, ce plan visait selon la Première ministre de l'époque à donner accès à chaque Français à une solution de mobilité écologique. Il avait pour objectif de développer les installations et aménagements en faveur du vélo et présentait un triple intérêt : encourager une mobilité douce, peu coûteuse, développer une pratique physique accessible et améliorer la qualité de vie notamment en ville. La pratique du vélo aurait déjà augmenté de 40 % en sept ans. De nombreuses collectivités devraient alors diminuer ou abandonner leurs projets. Elle lui demande si un nouvel arbitrage favorable à ce plan sera pris et si de nouvelles mesures seront adoptées rapidement.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3241

Rubrique : Cycles et motocycles

Ministère interrogé : [Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2025](#), page 223